

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 2 juillet 2013 à 19h00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Marcel St- Jacques, conseiller
M. Éric Galipeau, conseiller
M. Charles Rondeau, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller

M. Jim Smith, directeur général/ secrétaire-trésorier

Présence dans la salle : 1 personne.

Absences motivées : M. Sylvain J. Forest, conseiller
Mme Francine Jolivet, conseillère et maire substitut

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu’il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1307-190

Adoption de l’ordre du jour

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l’unanimité

Que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert après l’ajout des points suivants :

- 900-1 Lettre d’invitation au préfet
- 900-2 Paroisse St-Raphaël de Messines - Demande de don

Ordre du jour

0	OUVERTURE DE LA RENCONTRE
0.1	Prière
0.2	Ouverture de la session
0.3	Adoption de l’ordre du jour
0.4	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 juin 2013
0.5	Suivi au procès-verbal
0.6	Période de questions
100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 CONSEIL MUNICIPAL

- 110-1 Arrérages de taxes foncières
- 110-2 Demande d’une résolution d’appui- résolution contre le transport de déchets radioactifs liquides
- 110-3 Municipalité de Blue Sea- réfection du barrage Virgile Tremblay
- 110-4 Achat d’un système de son pour la salle Réjean-Lafrenière
- 110-5 Complexe sportif, pavillon de services- Annulation de l’appel d’offres
- 110-6 Adoption par résolution du règlement n° 2013-308- Règlement décrétant l’exécution de travaux et autorisant un emprunt
- 110-7 Soccer Vallée-de-la-Gatineau- Demande d’aide financière
- 110-8 Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau- Programmation 2013-2014
- 110-9 GENIVAR autorisation de paiement- services professionnels en ingénierie pour la construction du complexe sportif
- 110-10 Cahier des loisirs et de la Culture- automne 2013, hiver 2014
- 110-11 Nomination de monsieur Normand Michaud au service des travaux publics

110-12 MRCVG- Certificat de l'évaluateur et avis de modification du rôle de l'évaluation foncière

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

- 130-1 Présentation des comptes dus au 25 juin 2013
- 130-2 Présentation des comptes payés au 25 juin 2013
- 130-3 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque
- 130-4 Rapport du dg des dépenses engagées au 25 juin 2013
- 130-5 Caisse populaire – Relevé de compte au 25 juin 2013
- 130-6 État des activités financières- suivi du budget 2013
- 130-7 Les Industries Galipeau inc. Factures à autoriser

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT

400 ENVIRONNEMENT

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

- 800-1 Association du Bassin Versant du Lac Blue Sea- Réactions du CA à la fondation du regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau
- 800-2 Biblio Outaouais- Rapport annuel 2012-2013
- 800-3 MRCVG- Ordre du jour de la séance ordinaire du 18 juin 2013
- 800-4 MRCVG- Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2013
- 800-5 Ville de Maniwaki- Rapport sur les fonds du dépôt au 31 décembre 2013

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAUX

R1307-191

Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 3 juin 2013

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R1307-192

Arrérages de taxes foncières

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a déposé auprès du comité d'administration une liste de comptes à recevoir d'arrérages de taxes au 6 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE la liste déposée comporte des arrérages pour les années 2010 à 2013;

CONSIDÉRANT QUE suite à en avoir pris connaissance, le comité d'administration recommande que celle-ci soit transmise au percepteur légal de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil donne par la présente la directive suivante à l'administration générale :

- que tous les matricules comportant des arrérages de taxes foncières pour les années 2010, 2011 ou 2012, dont aucune entente de paiement n'a été intervenue à ce jour soient transférés immédiatement à notre percepteur légal, Dunton Rainville;
- pour les matricules visés par la disposition ci-dessus, les taxes foncière passées dues pour l'année 2013 à ce jour devront également être envoyées en perception;
- que le conseil mandate la firme d'avocat Dunton Rainville à procéder à un dernier avis à chacun des propriétaires lui donnant un dernier délai de (30) trente jours pour payer les sommes passées dues après lequel celles-ci feront l'objet de vente pour non-paiement de taxes foncières, conformément aux dispositions de la Loi.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1307-193

Demande d'une résolution d'appui- Résolution contre le transport de déchets radioactifs liquides

ATTENDU QUE le Department of Energy des États-Unis prévoit transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs depuis les Laboratoires de Chalk River, en Ontario, jusqu'au site de Savannah River, en Caroline du Sud, en une série de livraisons hebdomadaires réparties sur un an ou plus;

ATTENDU QUE ces livraisons pourraient débiter dès le mois d'août 2013;

ATTENDU QUE jusqu'à maintenant en Amérique du Nord, personne n'a jamais transporté de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

ATTENDU QUE la quantité de déchets liquides hautement radioactifs contenue dans une seule cargaison suffit amplement à contaminer l'eau potable d'une ville entière;

ATTENDU QU'aucune audience publique d'évaluation environnementale ni aucun autre forum public, au Canada ou aux États-Unis, n'a évalué le risque de ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucune procédure publique pour discuter des solutions de rechange à ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics comme par exemple la solidification préalable des déchets – alors que c'est pratique courante à Chalk River pour tous les déchets liquides hautement radioactifs produits depuis 2003;

ATTENDU QUE les déchets hautement radioactifs sont les produits les plus radioactifs de la planète, créés en irradiant de l'uranium ou du plutonium dans un réacteur nucléaire;

ATTENDU QUE les déchets hautement radioactifs émettent un rayonnement si pénétrant et si intense qu'on ne peut les approcher pendant des siècles;

ATTENDU QUE la radiotoxicité extrême des déchets hautement radioactifs persiste pendant des millénaires;

ATTENDU QUE ces déchets liquides hautement radioactifs proviennent de la dissolution dans l'acide nitrique des déchets solides d'un réacteur nucléaire, ce qui produit une solution très corrosive contenant des dizaines d'éléments radiotoxiques comme le césium 137, l'iode 129 ou le strontium 90;

ATTENDU QUE les déchets liquides hautement radioactifs en provenance de Chalk River contiennent une quantité importante d'uranium de qualité militaire (hautement enrichi), soit la même substance qui a servi d'explosif nucléaire pour la première bombe atomique, larguée en 1945;

ATTENDU QUE la principale justification de ces transferts de déchets liquides de Chalk River vers le site de Savannah River serait de débarrasser le Canada du risque de prolifération nucléaire associé à l'uranium de qualité militaire toujours contenu dans ce liquide;

ATTENDU QUE le site de Savannah River est un des endroits les plus contaminés par la radioactivité parmi toutes les installations du Department of Energy reliées à l'armement nucléaire;

ATTENDU QUE le recyclage prévu des déchets liquides de Chalk River au centre vieillissant de retraitement H Canyon de Savannah River créera des risques de sécurité non nécessaires, ajoutera des quantités supplémentaires de déchets hautement radioactifs liquides dans le système de gestion des déchets déjà surchargé de Savannah River et imposera des contraintes budgétaires insoutenables au Department of Energy;

ATTENDU QUE tous les objectifs de non-prolifération associés aux déchets liquides de Chalk River peuvent être atteints en « dénaturant » l'uranium de qualité militaire sur place, à Chalk River, si bien que cet uranium ne serait donc plus un risque de prolifération;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

**Que la municipalité de Messines
adopte la présente résolution et qu'elle**

1) S'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;

2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à-propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;

3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

ADOPTÉE

R1307-194

Municipalité de Blue Sea- Réfection du barrage Virgile Tremblay

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence ont dus être effectués au barrage Virgile Tremblay situé sur le ruisseau de décharge au Lac Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'urgence du barrage ont été effectués par la municipalité de Blue Sea et s'élèvent à 2575\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a fait parvenir à la municipalité de Messines une facture du partage des coûts;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture n° 269 de la municipalité de Blue Sea au montant de 1287.55\$ pour la réfection du barrage Virgile Tremblay.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-195

Autorisation de dépense pour l'achat d'un système de son pour la salle Réjean-Lafrenière

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une dépense auprès des Studios Vesprée au montant de 2684.64\$ incluant les taxes applicables pour l'achat d'un système de son pour être installé dans la salle Réjean-Lafrenière.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-196

Complexe sportif – Pavillon de services et ensemble des travaux d'éclairage du site : Annulation de l'appel d'offres 2013-02/634094 et rejet des soumissions reçues

CONSIDÉRANT la publication de l'appel d'offres 2013-02/634094 pour la construction d'un pavillon de services et de l'ensemble des travaux d'éclairage du site;

CONSIDÉRANT QUE le prix de la plus basse soumission est plus élevé que la somme prévue;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé du coût de réalisation était déjà considéré comme étant la somme maximale acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que l'ensemble des coûts relatifs à ce projet devra respecter le cadre financier établi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite réaliser tous les autres travaux d'infrastructures avant de retourner en soumission pour le pavillon de services avec un document de soumission modifié;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Messines rejette toutes les offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2013-02/634094 et procède à l'annulation de la dite appel d'offres.

ADOPTÉE

R1307-197

Adoption du règlement n° 2013-308 Règlement décrétant l'exécution de travaux et autorisant un emprunt (pour pourvoir aux dépenses découlant du projet de construction d'un nouveau complexe sportif sur le terrain du Centre multiculturel)

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement numéro 2013-308 intitulé « Règlement décrétant l'exécution de travaux et autorisant un emprunt (pour pourvoir aux dépenses découlant du projet de construction d'un nouveau complexe sportif sur le terrain du Centre multiculturel) et un emprunt de 395 000.00\$.

ADOPTÉE

R1307-198

Soccer Vallée-de-la-Gatineau- Demande d'aide financière

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,

Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une aide financière de cent dollars (100.00\$) à Soccer Vallée-de-la-Gatineau dans le but d'encourager les jeunes à s'épanouir pleinement dans un sport qui est accessible à tous, le soccer. Cette aide financière aidera à défrayer les coûts de certaines dépenses inhérentes au tournoi de soccer de fin de saison.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-199

Maison de la Culture Vallée-de-la-Gatineau- Programmation 2013-2014

CONSIDÉRANT QUE la maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau a fait parvenir à la municipalité la liste des spectacles qui se tiendront lors de la saison 2013-2014;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal sont intéressés à acheter des billets pour certains spectacles;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la réservation de deux sièges (B11 et B13) auprès de la maison de la culture de la vallée-de-la-gatineau pour la saison 2013-2014 au montant de 30.00\$ chacun et l'achat de paire de billets pour les six (6) spectacles suivants :

François Massicotte
France d'Amour
Billy Tellier
Marie-Lise Pilote
Guy Nantel
Guillaume Wagner

D'autoriser le déboursé d'une somme totale de 496.00\$ incluant les taxes applicables pour les sièges réservés et les billets à la Maison de la culture de la vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-200

Genivar- autorisation de paiement- Services professionnels en ingénierie pour la construction du complexe sportif

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la facture n° 0332148 de Genivar au montant de 4200.00\$ en plus des taxes applicables pour les services professionnels en ingénierie électromécanique et ce pour le projet du Centre sportif.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-201

Cahier des loisirs et de la culture- automne 2013, hiver 2014

CONSIDÉRANT QUE la MRCVG se prépare à la conception du prochain cahier « automne hiver 2013-2014 »;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice en loisirs de la MRCVG, madame Maxim Raymond, nous offre un espace publicitaire gratuit et pour plus d'espace, des frais de 50.00\$ par quart de page supplémentaire seront facturés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la publication de trois espaces de un quart de page (1/4) dans le cahier des loisirs de la MRCVG au coût de 50\$ chacun pour un total de 150.00\$. Les conseillers Éric Galipeau et Francine Jolivette seront responsables du choix des espaces publicitaires.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-202

Nomination de monsieur Normand Michaud au service des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE suite au départ précipité d'un employé attitré aux travaux publics et des besoins immédiats de combler ce poste, le directeur général a procédé à l'affichage d'un offre d'emploi dans le Journal la Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE suite à une analyse des « CV » reçus par les membres du comité d'administration, le comité recommande l'embauche de Monsieur Normand Michaud;

EN CONSÉQUENCE;

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'entériner la décision d'embauche de Monsieur Normand Michaud tel que recommandé par le comité d'administration tel qui suit à savoir :

- À titre de journalier opérateur attitré aux travaux publics, pour la période du 17 juin au 15 novembre 2013;
- Que le statut d'emploi sera celui applicable à l'article 2.1 (b) du contrat de travail présentement en vigueur;
- Que la rémunération versée sera celle établie selon l'annexe C, de l'échelon 1, du tableau en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2013.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-203

MRCVG- Certificat de l'évaluateur et avis de modification du rôle de l'évaluation foncière

CONSIDÉRANT QUE les certificats de l'évaluateur et avis de modification du rôle de l'évaluation foncière sont produits uniquement en français;

CONSIDÉRANT QUE cette situation cause un problème à nos contribuables anglophones qui sont soit dit en passant très nombreux et qui ne comprennent pas la section « montant à joindre »; en effet certains d'entre eux croient qu'ils ont un montant à payer et nous acheminent un paiement par la poste alors que c'est seulement s'ils ont à demander une révision;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

De demander à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau d'utiliser des formulaires bilingues pour les certificats de l'évaluateur et avis de modification du rôle d'évaluation foncière lors de l'envoi aux contribuables.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1307-204

Adoption de la liste des comptes dus au 25 juin 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 25 juin 2013, dont celui-ci représente une somme de 118 939.16\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-205

Pour accepter la liste des comptes payés au 25 juin 2013

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés par chèques et par prélèvements a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Charles Rondeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1^{er} au 25 juin 2013, dont celle-ci représente la somme de 106 053.03\$ pour 77 chèques fournisseurs émis, la somme de 55 884.42\$ pour 35 prélèvements effectués et ce pour la somme totale de 161 937.45\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-206

Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct ou par chèque

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Charles Rondeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 25 mai au 21 juin 2013, dont celle-ci représente la somme de 34 915.49\$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-207

Rapport du DG des dépenses engagées au 25 juin 2013

CONSIDÉRANT QU’en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire trésorier a le pouvoir d’autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l’unanimité

D’adopter le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire trésorier tel que déposé, pour la période du 28 mai au 25 juin 2013, dont celui-ci représente une somme de 15 203.89\$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1307-208

Les Industries Galipeau inc. Factures à autoriser

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l’unanimité

D’autoriser le paiement des factures n° 5967, 5960, 5972 et 5974 des Industries Galipeau et ce pour la somme totale de 598.18\$ incluant les taxes applicables.

« Note au procès-verbal : Le conseiller, monsieur Éric Galipeau, s’est retiré lors des délibérations et de la prise de décisions pour la présente résolution en raison d’un potentiel ou d’une apparence de conflit d’intérêts (Monsieur André Galipeau, propriétaire des Industries Galipeau, est le frère du conseiller monsieur Éric Galipeau) et ce, en conformité avec le règlement 2011-288, règlement portant sur le code d’éthique et de déontologie des élus municipaux ».

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu’il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

LEVÉE DE LA RÉUNION

R1307-209

Levée de l’assemblée

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l’unanimité

De lever l’assemblée régulière à 19h40.

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général/ secrétaire-trésorier